

United Nations  Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017
TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

18 Décembre 2013

Monsieur le Président,

En ma capacité de Président de la Configuration Burundi à la Commission de consolidation de la paix (CCP), j'ai l'honneur de vous adresser le message d'appui suivant relatif au processus de révision de la Constitution burundaise :

Dans le cadre du principe de l'appropriation nationale, la Configuration accompagne le Burundi depuis 2006 en le conseillant politiquement et économiquement ainsi qu'en le soutenant par des actions concrètes, notamment la Conférence des partenaires de Genève de 2012. Comme la Configuration vient de l'apprendre, le Burundi a entamé un processus de révision de sa Constitution. Ceci rentre dans les prérogatives du Burundi, en tant qu'Etat souverain, et nous voudrions espérer que les révisions seront discutées et qu'elles contribueront à faire avancer la stabilité politique et les fondations inclusives de la démocratie burundaise.

Suite à la signature des Accords d'Arusha, le Burundi a promulgué la Constitution de 2005, qui consacre les principes de ces Accords, toujours considérés par les Burundais et les amis du Burundi comme un contrat social entre les Burundais. Depuis la signature des Accords, le Burundi a connu des progrès considérables tant en matière de stabilité politique que de sécurité interne. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple burundais de ce succès et encourageons le Burundi à continuer sur cette voie.

Compte tenu de l'importance du processus de révision en cours, la Configuration a tenu une réunion, le 16 décembre 2013, pour évaluer comment la CCP peut appuyer ce processus dans l'intérêt de poursuivre dans la voie de la consolidation de la paix.

Tout en respectant pleinement le droit et la souveraineté du Burundi de vouloir faire évoluer sa Loi-mère, les membres de la Configuration ont exprimé l'avis qu'un tel processus profiterait d'une procédure de consultation aussi étendue que possible dans l'esprit de la transparence et de l'inclusion de la société civile. Sur la base des Accords d'Arusha une telle consultation substantielle permettrait de dégager le consensus national nécessaire qui formerait la base de la révision de la Constitution. Dans ce contexte, la Configuration vous félicite vivement de votre initiative d'inviter toutes les parties concernées à participer à des consultations sur les amendements de la Constitution, les 19 et 20 décembre prochains. Cet événement constituera certes une étape importante dans la recherche du consensus.

Honorable Dr Pie Ntavyohanyuma
Président de l'Assemblée nationale de la République du Burundi
BP 120 Bujumbura
Burundi

Dans le même esprit, nous encourageons les parties burundaises, en particulier l'opposition extra-parlementaire, de répondre positivement à votre invitation, et de participer aux consultations du 19-20 décembre 2013, et de participer au dialogue de manière constructive.

La Configuration réaffirme son soutien au Gouvernement et au peuple burundais pour mener à bien ce projet important dans l'esprit des Accords d'Arusha, base de la paix et de la stabilité du Burundi. Dans ce contexte, nous croyons que les deux jours de consultation pourraient être utilisés comme un point de départ d'un processus qui conduira à un consensus large sur les sujets de substance de la révision de la Constitution.

La CCP est également prêt à soutenir le processus de révision par d'autres moyens, par exemple en sollicitant une expertise technique législative, si une telle assistance est souhaitée par le Burundi. Finalement, la Configuration serait disposée à demander une contribution au Fonds pour la consolidation de la paix pour la mise en place de futures consultations et ateliers afin que ce processus de révision de la Constitution soit couronné de succès, et pour que cet esprit de dialogue, d'ouverture et de transparence vous accompagne sur le chemin des élections de 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Paul R. Seger, Président
Commission de Consolidation de la Paix –
Configuration Burundi